QUARTIERS GENERAUX.

Nouvelle Orléans, le 30 novembre 1843.

ORDRES GENERAUX No. 2.

Conformément aux lois de l'Etat,

Un régiment suivant de la première brigade de la 1re division de la milice, savoir :

Savoir, 21, 42, 43, 44, 45, 46 et 47me, s'assemblera pour une inspection générale dans la plaine des chênes, ville de Lafayette, le lundi, le 11 décembre prochain.

Les officiers sont invités à être habillés en grande tenue.

Le bataillon de la Louisiane, le bataillon Washington et les volontaires de la Louisiane, s'assembleront pour la revue du habitant de rendez-vous pour une inspection générale le 18 du mois de décembre prochain.

Les officiers de commandant en chef.

JOHN S. ARMAND,
Adjud. de-inspecteur général

[illegible] REYNAUD & FALLON ont transporté leur magasin de No 34, rue Chapitoulas, vis à vis le National Hôtel.

Le Capitaine a été transporté du No. 14, rue Bienville, au No. 34, Tchapitoulas, vis à vis le National Hôtel.

F. REYNAUD,
Vice-Consul Brésilien.

DEUX Messieurs désirent pension et logement dans une famille créole ou française respectable. S'adresser au Bureau de la Poste. 21 nov

AVIS.

Les soussignés ont transporté leur magasin d'habillements de la rue de Chartres, au No 1, rue des Magasins, nouvellement ouverte, et ont assortiment général et complet de marchandises en main un assortiment général et complet de marchandises convenables pour la ville et la campagne, qu'ils vendent à des prix réduits en gros et en detail.

TAYLOR & BADDEN.

Bois sur Middletown (Conn.)—Payable ici ou à New York, à vendre par

ROBERTS & HALL, 78 Magasins

CHANDELLES de Suif—40 caisses dimensions suivantes, marque Jackson, en débarquement de la barque Kensington, à vendre par J F BERCIER & Co.

61 Vieille Levée.

BOUTEILLES—10,000 bouteilles vides, cinquantaines, en paniers et en caisses de 100 chacun, à vendre par

J. F. BERCIER & Co.
24 Vieille Levée.

BADEQUINS pour nègres—10 cassets, en débarquement de la barque Kensington, à vendre par

ISAAC BRIGGS, 76 Magasins.

BEURRE frais en tonneaux de 300 livres chacun, en

HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
41 Poydras.

MARCHANDISES DIVERSES—175 barillets graines de prairie leaf, 70 barriques plain et cotes de Naples, 40 barriques savon de Cincinnati, 30 chandelles moulées, 40 barriques pot, mess, et jambons enveloppés, 15 dito, 25 barillets tabac trassé fin, 60 barrels beurre frais, 25 barils beurre prime, à vendre par

HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
41, Poydras.

A VENDRE à bas prix pour clore diverses factures, 40 pipes et quarts de papes de vin de Madère.

Idem de vin de Bourgogne, Chambertin en bouteilles et demi bouteilles.

Quarante caisses vin Grand Lavoce, les bouteilles bouchées de cinq pouces de hauteur, 40 caisses Ladite, idem, 100 caisses dito St. Julien dito dito.

CHS. DUPOUR
11, rue Conti.

GRAISSE—1000 barillets prime, en magasin et à vendre par

SAML. BROADWELL & Co.
104, Tchoupitoulas

CHARBON—30 barriques Schuylkill, à vendre par

SAML. BROADWELL & Co.
104, Tchoupitoulas

WHISKEY—300 barils rectifiés Cincinnati en magasin et à vendre par SAML. BROADWELL & Co.
101 Tchoupitoulas

PLATRE calciné de Paris—100 barils à vendre par

HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp

FARINE—1000 barils de St. Louis, en débarquement et à vendre par

HULLIN & WOODRUFF.
60, Camp

FABRICOTS brancs—11 barils en débarquement et à vendre par

HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp

CUIVRE en feuille—10 barriques à vendre par

HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp

CIRE d'abeille—1 baril en débarquement et à vendre par

HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp

DES avances libérales comptant, seront faites sur des consignations de produits de planteurs de la Louisiane, Gaffney et Robinson de New York, ou à Joseph Greeley Robinson.

PRICE & FROST, 26, Poydras.

MARCHANDISES DIVERSES—750 barils farine du Missouri et de Pilliness, 75 barriques plate cotes, 120 barrils beurre de l'Ouest, 20 barils 3/4 cotes sèches, 40 caisses tabac manufacturé du Missouri, 100 livres fromage, 50 caisses sel anglais, à vendre par

PRICE & FROST, 26, Poydras.

DES avances comptant seront faites sur des consignations de sucre, raffé, &c. &c. adressées à A. et B. Buchanan, Louisville (Ky.) ou à Agnew et Buchanan, St. Louis.

GEO. A. ROBT. BUCHANAN & Co.
83, Tchoupitoulas

VIN ROUGE—100 cassées différentes marques, en débarquement des navires Créole et Chili, de Bordeaux, à vendre par

FIELD & Co. 30, Ville Levée.

BEURRE de Goshen—18 barillets, dernièrement reçus, à vendre par

FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

EAU DE VIE de Cognac—30 1/4 pipes J. J. Dupuy et Castillon, en débarquement et vendre par

FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

TRAITES sur New-York à 60 jours de vue, à vendre par

FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

GENIEVRE et Eau de Vie d'Amérique—200 barils en magasin, à vendre par

FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

CAFE de RIO en magasin et à vendre à bas prix pour clore des consignations, par

HULLIN & WOODRUFF,
60, Camp

PLATRE—225 sacs en débarquement de l'Albatross, à vendre par

MERLE, BEYLLE & Co.
45 Vieille Levée.

ASPHALTE.

Les soussignés informent le public et les habitans qu'ils continuent à faire cet article, les travaux d'asphalte qu'ils exécutent à la satisfaction des propriétaires sont intéressés à assurer la conservation de leurs propriétés, à adopter le procédé SCHWEITZER dans la pavage, les cours des fermes d'hôtels, les trottoirs, caves, remises, allées, banquettes, terrasses, etc. Ce procédé a l'avantage d'empêcher la communication de l'humidité, et d'empêcher les exhalaisons occasionnées par

CLAUDE SCHWEITZER,
rue Bourbon, No. 274.

500 DE RECOMPENSE.

Il a été remis et demeure sans réclamation, le 15 du courant, un jeune nègre créole VICTOR, cuisinier, âgé d'environ 13 ans, vêtu d'un paletot de serge bleu, et parlant bien le français et le anglais. Il a disparu depuis le 15 du courant. 30 nov—1

500 DE RECOMPENSE.

SIMONT demeurant quelque temps à Gretna, a disparu le 15 du courant, un jeune nègre créole, âgé d'environ 20 ans, cheveux très frisés, taille d'environ pieds six pouces, portant encore un peu de cicatrice sur le visage, et vêtu d'un pantalon de toile, chemise et souliers. Il y a apparence qu'il a pris la route de Mobile. Il est bien connu dans la ville. Il est bon de prévenir les gens de ne point le recevoir, sous peine de poursuite.

FELIX GARCIA & A. SCHAFFNER.

PAR LE RÉGISTRE DES TESTAMENTS.

VENTE PAR LE REGISTRE DES TESTAMENTS.

MARDI, vingt-six de novembre 1843, à midi, à la Bourse de la Ville, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 21 octobre 1843, et signé le 6 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Pierre Hernandez, savoir :

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, en cette ville, rue Grande Hommes, entre les rues des Fosses et d'Enghien, mesurant un pied français, trente pieds de face à la dite rue des Grands hommes, cent quarante sept pieds de pouce sur la ligne qui le sépare de la propriété de Lessy et Catherine, cent cinquante pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. H. Lavergne, et trente neuf pieds quatre pouces sur la ligne dudit lot conformément à un plan dressé par Alleau d'Hemdecourt, et annexé au acte au Notaire de Le Gardeur, et devant notaire en cette ville, en date du 14 juin 1834.

Conditions de la vente.—Un quart comptant, et le balance en trois ans et dix-huit mois de crédit, au bénéfice de par convenus à la convenance des deux vendeurs, hypothèque spéciale, et personnel, intérêt à raison de six pour cent par an en cas de non paiement à échéance jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.
16 nov—2

SUCCESSION de veuve Delachaise.—Vente par le Registre des Testaments.—Lundi dix-huit décembre 1843, lundi, à la Bourse de la Ville, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de veuve Delachaise, et ses d'héritier un partage entre les héritiers, le lot de terre ci-après décrit, savoir :

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, en cette ville, rue Grande Hommes, entre les rues des Fosses et d'Enghien, mesurant un pied français, trente pieds de face à la dite rue des Grands hommes, cent quarante sept pieds de pouce sur la ligne qui le sépare de la propriété de Lessy et Catherine, cent cinquante pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de M. H. Lavergne, et trente neuf pieds quatre pouces sur la ligne dudit lot conformément à un plan dressé par Alleau d'Hemdecourt, et annexé au acte au Notaire de Le Gardeur, et devant notaire en cette ville, en date du 14 juin 1834.

Conditions de la vente.—Un quart comptant, et la balance en trois ans et dix-huit mois de crédit, au bénéfice de par convenus à la convenance des deux vendeurs, hypothèque spéciale, et personnel, intérêt à raison de six pour cent par an en cas de non paiement à échéance jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.
16 nov—2

SUCCESSION de Marguerite Horning.

VENTE PAR LE REGISTRE DES TESTAMENTS.

MERCREDI 22 novembre 1843, à midi, à la Bourse de la Ville, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 novembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marguerite Horning, savoir :

Un lot de terre situé en cette ville, rue Royale, côté gauche en descendant, entre les rues Ursulines, mesurant trente pieds de face, sur vingt pieds de profondeur, (le tout mesure française) sur lequel il existe dans le fond une bâtisse basse en briques, mêmes que d'autres vieilles bâtisses en bois.

Les une propriété d'un Lot de Terre situé en cette ville, rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et des Ursulines, ayant mesure française trente pieds de face, sur cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Charles de Morand ou ayant-cause et de l'autre par celle de Jean Baptiste Hardy ou ayant cause, sur lequel lot il y a quelques vieilles bâtisses en bois en très mauvais état.

Cette propriété est sujette à un neufvoit vinger en faveur de Marie Catherine Habé, f. c. l.

Un autre Lot de Terre situé au faubourg de l'Annonciation de cette ville, formant la moitié du terrain No. 13, de Pilet No. 20, sur le plan du dit faubourg, déposé au Etude de Pierre Pédesclaux, ci-devant notaire de cette ville lequel lot de terre est renfermé dans l'